

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

RENCONTRE DES MEMBRES

LE MERCREDI 26 MARS 2025

18 h 30, École de la Passerelle

Salon du personnel

PROCÈS-VERBAL

Présences : Mesdames Nathalie Amyot
 Sophie Baron
 Sonia Bonneville
 Sunny Breuil
 Caroline Buteau
 Brigitte DesRosiers
 Olfa Dhifaoui
 Virginia Lee Keith
 Sammy Jolin
 Marie-Hélène Leclerc
 Koralie Tanguay

Absences : Mesdames Marie-Ève Deschênes
 Marie-Louise Thiaw

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Madame Brigitte DesRosiers se présente et souhaite la bienvenue à tous. Après vérification du quorum, madame Breuil procède à l'ouverture de la réunion à 18 h 34.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Sunny Breuil procède à la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Koralie Tanguay.

CE-2025-03-01 Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 12 février 2025

Madame Koralie Tanguay propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 12 février 2025.

CE- 2025-03-02 Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 12 février 2025

Aucun suivi.

5. Questions du public

Madame Breuil a reçu des questions provenant des parents. Tout d'abord, un parent demande que les élèves de 3^e année puissent pouvoir profiter du parascolaire à la fin des classes à l'école Saint-Louis-de-France. C'est certain que les parents devront s'occuper du transport de leur enfant après les classes. De plus, la gestion administrative du parascolaire devra se faire par la compagnie qui offre le service. Nous ne voulons pas augmenter la tâche de nos techniciennes. Madame DesRosiers vérifiera cette possibilité avec la direction de l'école Saint-Louis-de-France.

Un parent lui fait part de la vitesse et du manque de brigadiers scolaires aux abords de l'école de la Passerelle. La direction le signale aux policiers sans toutefois avoir les résultats escomptés.

La Ville a mentionné qu'il fallait dénoncer à grande échelle si nous voulons obtenir plus de présence policière et avoir la présence supplémentaire de brigadiers. Les membres demandent à ce que les parents soient informés de cette situation; ce qui sera ajouté dans le prochain Billet d'embarquement.

Objets d'information

6. Titulaires, spécialiste et orthopédagogue

Madame Caroline Buteau, enseignante à l'école Notre-Dame, souligne la fin de la 2^e étape. D'ailleurs, les bulletins sont disponibles sur le portail Mozaïk. Le 24 mars dernier, les élèves du préscolaire se sont rendus à l'Anglicane pour assister à la pièce de théâtre « Le magicien d'Oz ». Quant aux élèves de 1^{re} année, ils ont pu profiter d'une activité au théâtre les Gros Becs pour voir la pièce de théâtre « Pinocchio ».

Madame Marie-Hélène Leclerc, enseignante à l'école de la Passerelle, énonce également la fin de la 2^e étape et la rencontre de certains parents pour ce 2^e bulletin. Les titulaires du préscolaire accompagnées des conseillères pédagogiques ont fait une activité de littéracie parents-enfants. Ce mois-ci, le défi Étincelle était de remplir le seau d'Étincelle de coupons « bons comportements ». En effet, chaque fois que les élèves ont un beau comportement, une belle parole ou une belle attitude, ils se voient attribuer un coupon qu'ils doivent déposer dans le seau. À la fin de ce défi, les élèves vivront une activité avec leur enseignante. La reprise des spectacles Baratanga se tiendra les 2 et 3 avril prochains.

Pour les activités de Pâques, une chasse aux cocos est prévue pour nos élèves.

Madame Sophie Baron, enseignante en éducation physique, fait le suivi de son activité Festineige. Cette activité hivernale a été une belle réussite et fut appréciée tant par les élèves que par les enseignantes. Madame DesRosiers tient à féliciter le beau travail de cette dernière et souligne la belle activité rassembleuse permettant de réunir les deux écoles.

Madame Sammy Jolin, orthopédagogue, nous avise que sa collègue et elle ont commencé le Bloc 3 et il se terminera le 14 mai. Pour le moment, elles travaillent l'écriture avec les élèves de 2^e année et en 1^{re} année, elles travaillent le volet lecture principalement. Ces dernières font des visites en classe et prennent des élèves en sous-groupe selon les besoins des élèves.

Elle termine en nous annonçant que madame Marie-Josée Pineau, orthophoniste, est de retour progressivement au travail.

7. Relevé de l'effectif

À ce jour, voici le détail de notre clientèle :

Notre-Dame :	Préscolaire :	46 élèves — 2 groupes (possibilité de 3 groupes)
	1 ^{re} année :	52 élèves — 3 groupes
	2 ^e année :	<u>46 élèves</u> — 2 groupes
		144 élèves

Passerelle :	Préscolaire :	28 élèves — 2 groupes
	1 ^{re} année :	39 élèves — 2 groupes
	2 ^e année :	44 élèves — 2 groupes
	3 ^e année :	<u>43 élèves</u> — 2 groupes
		154 élèves

Madame DesRosiers précise que les immigrants qui arrivent au Québec ont un gros bagage personnel. De plus, ils arrivent en tout temps durant l'année, ce qui est difficile tant pour l'enfant que pour l'enseignante.

Au CSSDN, il y a un manque de 22 éducateurs spécialisés. Donc, il y a un manque de service à ce niveau. Le CSSDN aimerait réduire les effectifs afin qu'il reste des places dans les groupes.

Objets d'approbation

8. Marché printanier – Service de garde

Madame Nathalie Amyot présente son document du Marché printanier; celui-ci se tiendra le jeudi 15 mai 2025. Les familles sont invitées à venir encourager les élèves qui ont fabriqué de beaux articles.

Pour citer quelques exemples, ils confectionneront des : crayons pour le bain, cache-gobelets, sous-plats, accroche-portes, signets et cadres en bois. L'innovation est encore au rendez-vous cette année! Les élèves sont fiers de participer à ce beau projet.

Madame Virginia Lee Keith approuve le Marché printanier 2025.

CE-25-03-03 Approuvé à l'unanimité.

9. Temps accordé pour chaque matière obligatoire et à option 2025-2026

À titre indicatif, le ministère de l'Éducation présente le programme des matières obligatoires enseignées chaque année. Par la suite, avec les balises déjà établies, l'équipe-école se penche sur les besoins et les priorités de notre clientèle. Les titulaires n'ont pas beaucoup de jeux à l'exception de la musique et de l'anglais.

Madame Sophie souligne une différence entre la grille présentée aux enseignantes et celle présentée aux parents, en ce qui concerne les cours d'éducation physique en 3^e année. Toutefois, la bonne version a été envoyée aux parents avec l'ordre du jour.

Madame Sunny Breuil approuve la grille-horaire qui offre les deux heures d'éducation physique en 3^e année.

CE-25-03-04 Approuvé à l'unanimité.

10. Programme d'activités du service de garde pour l'année scolaire 2025-2026

Madame Amyot présente la programmation des activités du service de garde. Tous les services de garde au Québec ont dû établir un programme. Madame DesRosiers conseille aux membres de prendre le temps de lire ce programme. C'est un document très intéressant qui en démontre beaucoup sur les services de garde. Il peut être modifié d'année en année. Ce document sera déposé sur le site Internet de notre école.

Madame Sunny Breuil approuve le programme d'activités du service de garde.

CE-25-03-05 Approuvé à l'unanimité.

Objets de rapports

11. Rapport de la Présidente

Madame Breuil n'a aucun suivi à faire.

12. Rapport de la responsable au comité de parents

Madame Koralie Tanguay prend la parole et nous fait part des sujets discutés.

La rencontre a commencé par la visite d'un policier qui a informé les parents de leur travail et des interventions faites dans les écoles secondaires.

Un parent a demandé quel était le délai raisonnable pour que les enfants aient accès à des services professionnels tels que l'orthophonie, l'orthopédagogie, l'ergothérapie. On lui répond qu'un délai de trois mois à deux ans est raisonnable.

De ce fait, quelques parents se sont regroupés dans le but de présenter une résolution afin que le CSSDN accepte des professionnels du privé dans les écoles. Au CSSDN, les professionnels du privé engagés par les parents ne peuvent pas venir dans nos écoles. Toutefois, s'ils sont engagés

par le CSSDN, c'est possible. Les parents sont mécontents de cette situation. Cette résolution sera présentée au prochain comité de parents.

Madame Isabelle Proulx, nouvelle directrice générale adjointe, prendra la relève au comité de parents.

Les parents ont appris qu'un élève qui s'absente plus d'un mois de sa classe perd sa place. En effet, nous devons le désactiver du système à moins que le parent ait une preuve de retour avec une date.

13. Rapport de la responsable de l'OPP

Madame Marie-Hélène Leclerc souligne qu'ils ont eu une rencontre le 25 mars. Lors de cette rencontre, les tâches ont été partagées. De plus, les activités sont en majorité réservées. La prochaine rencontre se tiendra le 6 mai à 15 h 45. Madame DesRosiers remercie les parents pour les douceurs offertes tout au long de la semaine afin de souligner le travail de toute l'équipe pour la semaine du personnel.

14. Rapport de la responsable du service de garde

Madame Nathalie Amyot nous informe du nombre élevé d'absences lors de la semaine de relâche

Les élèves ont participé au défi « Tchîn-tchîn ».

La période d'inscription au service de garde se tiendra du 28 mars au 11 avril. Toutes les inscriptions devront se faire via Mozaïk portail. Il en va ainsi pour les modifications à apporter au service et le calendrier de garde partagée. D'ailleurs, un courriel sera acheminé aux parents à ce sujet.

15. Rapport de la direction

Madame Brigitte DesRosiers souligne qu'on ne se réabonnera pas à la plateforme « Moozoom » en lien avec les habiletés sociales. Nous mettrons à profit tout le matériel que possèdent les éducatrices spécialisées.

Madame Brigitte Arsenault, enseignante retraitée, viendra accompagner certains élèves ciblés pour faire de l'aide pédagogique avec eux. Elle sera engagée à raison d'une dizaine d'heures par semaine.

Madame Koralie Tanguay demande si la plateforme « Planitou » est utilisée à notre école.

Madame Marie-Hélène Leclerc souligne que certaines enseignantes ont adhéré à ce site. Toutefois, il y a des lacunes; il n'est pas encore adéquat. En effet, les parents ne reçoivent pas les notifications. Il est souligné qu'avec la loi 25, toutes les plateformes commencent à s'ajuster (classe Dojo, Seesaw) pour se conformer à cette loi. Il ne faut pas s'inquiéter; il y aura une plateforme qui sera choisie afin de transmettre des photos aux parents.

16. Levée de l'assemblée

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour étant épuisés, madame Breuil procède à la levée de l'assemblée à 20 h 07.

CE-25-03-06

Adopté à l'unanimité.

Sunny Breuil
Présidente

Brigitte DesRosiers
Directrice